



Ile-de-France

## COMPÉTENCES CLÉS

Ne laissez plus vos talents dans l'ombre !



**l'ANFH  
vous  
accompagne**



## UN PARCOURS DE FORMATION INDIVIDUALISÉ ADAPTÉ AU SECTEUR SANITAIRE, SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

### Un cadre de référence en lien avec les situations de travail

- Le Référentiel Compétences clés en situation professionnelle
- Le Répertoire des métiers de la Santé et de l'autonomie
- Le projet du stagiaire

### Un positionnement de l'agent

- Avant la formation pour définir les objectifs individualisés de chaque stagiaire
- À mi-parcours de la formation pour ajuster si besoin les objectifs
- À l'issue de la formation pour mesurer et attester des compétences développées

### Une formation contextualisée de 60 heures (20 séances de 3 heures hebdomadaires)

- Elle s'appuie sur les supports utilisés en situation de travail et transformés en supports pédagogiques,
- Elle met en œuvre une pédagogie active, participative, une démarche référentielle permettant de mesurer la progression au regard d'objectifs mesurables,
- Elle est organisée en alternance avec le travail.

La formation se déroule dans un établissement ou à l'ANFH Ile-de-France.

WWW.ANFH.FR

**ANFH**  
Ile-de-France

## COMPÉTENCES CLÉS

Détectez les talents de vos agents !

### ANFH Ile-de-France

3 rue Ferrus  
75014 PARIS

Tél. : 01 53 82 84 96  
Fax : 01 53 82 82 39

s.about@anh.fr

**L'ANFH  
vous  
accompagne**

# UN DISPOSITIF POUR LES PERSONNELS DE CATÉGORIE C, TOUTES FILIÈRES CONFONDUES

(ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES, SOCIOÉDUCATIVES ...)

- ⇒ Tout professionnel volontaire exerçant en établissement sanitaire, social ou médico-social
- ⇒ Agents, contractuels, Emplois d'avenir

## OBJECTIFS

- ⇒ **SÉCURISER LE PARCOURS PROFESSIONNEL** de l'agent en consolidant des compétences transversales d'un secteur d'activité à un autre
- ⇒ **ACCROÎTRE L'OPÉRATIONNALITÉ** de l'agent en situation de travail
- ⇒ Faire accéder à **DAVANTAGE D'AUTONOMIE** dans l'exercice de ses fonctions
- ⇒ **SÉCURISER LES PARCOURS** de formation envisagés
- ⇒ **FACILITER LA PROFESSIONNALISATION** voire la qualification
- ⇒ **ACQUÉRIR LES PRÉ-REQUIS** nécessaires à la réalisation de son projet professionnel au regard du diagnostic individualisé

## SENSIBILISATION



- > Sensibilisation des établissements (Guide, outil de repérage des déficits en compétences clés, journée de sensibilisation)
- > Accompagnement des établissements (conseil, présentation du dispositif - positionnement et formation - suivi et pilotage, coordination des prestataires)

Demande de prise en charge à l'ANFH

## PROFESSIONNALISATION DES ACCOMPAGNANTS

- > Repérage des besoins en formation de base et/ou demande de formation du salarié
- > Premier niveau d'information en direction de l'agent.
- > Recueil de l'adhésion de l'agent au dispositif (positionnement et formation) Accompagnement de l'agent
- > Transmissions de documents professionnels.

## ÉTABLISSEMENT

Transmission de document Authentique

## PROFESSIONNALISATION DES AGENTS

### Organisme du positionnement

Entretien de positionnement au regard des référentiels RCCSP - Socle-Fiches de postes - projets du salariés.

- ⇒ Réalisation des bilans intermédiaires - au 1/3 à 50 % du parcours - le cas échéant, réajustement des objectifs au regard de la progression du salarié
- ⇒ Réalisation de l'évaluation finale du parcours.

- ⇒ Élaboration et transmissions des livrets individuels de formation.

Entretien intermédiaire et final

Attestation de Formation et de Compétences Acquisées (AFCA) en fin de parcours

### Organisme de formation

Entrée en formation si l'entretien confirme le besoin de développer les compétences clés

- 60 h / formation. Intra/Inter/**
- ⇒ Programme pédagogique individualisé pour chaque agent, revu à partir de l'entretien intermédiaire si nécessaire
- ⇒ Réalisation des évaluations formatives en cours de formation

## QU'EST-CE QUE LES « COMPÉTENCES CLÉS »?

Les Compétences de base ou Savoirs généraux (4 savoirs)

⇒ **L'ORAL**

comprendre et savoir s'exprimer

⇒ **L'ÉCRIT**

savoir lire et savoir écrire une note simple, renseigner une fiche de transmission..

⇒ **LE CALCUL**

savoir compter

⇒ **L'ESPACE ET LE TEMPS**

savoir se repérer et se déplacer

Appliquées en situation professionnelle, ces compétences pour agir en milieu professionnel s'organisent en **6 DOMAINES**

**TRAVAILLER EN ÉQUIPE**

**ENCADRER**

**COMMUNIQUER**

**TRAITER L'INFORMATION**

**ORGANISER**

**RÉSOLVRE DES PROBLÈMES**

Elles permettent de mieux maîtriser / optimiser :

les outils informatiques et numériques

la technologie et le lexique métier

les attitudes et le comportement

l'ouverture culturelle dont la maîtrise d'une langue étrangère

la réglementation (sécurité, qualité, hygiène et environnement)

les gestes, les postures et l'observation.

## DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES CLÉS PERMET DE

- . Lire une consigne, une note de service, une procédure de sécurité, un mode d'emploi d'un produit ou d'un outil,
- . Renseigner un formulaire professionnel papier et/ou informatisé, Transmettre des consignes, des informations orales et/ou écrite à un(e) collègue, un(e) usager(ère)
- . Comprendre et compléter un planning, un tableau double entrée, agenda, bon de commande, planning avec des données en chiffres et en lettres,
- . opérer des calculs de proportions sur des quantités, des volumes, des distances, etc.